

**De la production à l'intégration des connaissances :
analyse de l'utilisation de la recherche par un gouvernement**

**Carol Campbell et David Fulford,
ministère de l'Éducation de l'Ontario**

Coordonnées :

Carol.Campbell@ontario.ca

David.Fulford@ontario.ca

**Communication présentée lors de l'assemblée annuelle de
l'American Educational Research Association, 2009**

**Colloque sur le rôle des connaissances dans la réforme
des politiques et de la pratique**

Remerciements :

Le présent article s'inspire en partie des intuitions et pistes de réflexion proposées par des collègues du ministère de l'Éducation de l'Ontario et des collaborateurs à la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation de l'Ontario. Nous tenons à reconnaître ici la contribution notamment d'Erin Irish, Linda Nicolson, Carmen Maggisano et Cindy Rottmann, qui ont participé à la réalisation et à l'analyse des rapports de recherche dont nous faisons état. Cependant, les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de l'article, y compris des erreurs et omissions possibles.

Introduction

Nous explorons dans cet article les dilemmes et possibilités qui se rattachent à l'utilisation des résultats de recherche pour éclairer et améliorer la prise de décisions et de mesures en matière de politiques, de programmes et de pratique. Sur la lancée de la communication de Cooper, Levin et Campbell (2009) présentée ici plus tôt, nous traiterons plus précisément des liens à établir entre les résultats de recherche et leur mise à profit par un ministère de l'éducation publique. Alors que d'autres études sur les rapports entre recherche, politiques et pratique ont privilégié les points de vue des décideurs (GSRU, 2007) ou des praticiens (Figgis et coll., 2001), nous avons commencé par analyser une centaine de projets et d'activités de fraîche date ou en cours pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario, au Canada. Notre article expose le but d'un examen de l'exploitation de la recherche aux fins des politiques de l'éducation, commente une étude de l'utilisation des résultats de recherche par un ministère de l'éducation publique, et il présente les principaux résultats des divers types de recherche effectués et leur mise en rapport avec les processus stratégiques. Il fait ensuite le survol des grands thèmes en relation avec les dimensions de l'exploitation de la recherche et des modes de passage de la production de connaissances par la recherche à la mobilisation de ces connaissances, à leur mise en contexte, adaptation, application et intégration aux connaissances sur les politiques et la pratique ainsi qu'à la prise de décisions et de mesures.

Liens entre la recherche d'une part et les politiques et la pratique d'autre part : dilemmes de l'étude de l'« exploitation » de la recherche par un gouvernement

Le débat sur la nature, le but et l'opportunité (ou autre) de l'« exploitation » de la recherche en vue d'éclairer les politiques et/ou la pratique se poursuit depuis plusieurs décennies déjà (Weiss, 1979; voir Cooper, Levin et Campbell, 2009). L'adhésion à un mode de prise de décisions « basée sur les faits » et « étayée par des éléments probants » et à des pratiques apparentées en santé, en éducation et dans d'autres secteurs et organisations a considérablement alimenté la remise en question, la défense et la contestation des interrelations entre recherche et politiques-pratique. On relève des mises en garde contre le présupposé hâtif d'un lien étroit entre résultats de recherche et décisions stratégiques (Levin, 2005; Nutley, 2003; Whitty, 2006), puisque ces résultats (les faits) coexistent avec tout un éventail de facteurs, y compris les attitudes personnelles, les attentes de la population, les a priori politiques, des ressources limitées et des données contradictoires (Burns et Schuller, 2007; Hargreaves, 1999). Dans les écrits sur la prise de décisions basée sur les faits et les méthodes apparentées en exploitation de la recherche, on accorde une place considérable aux défis que présente l'établissement de liens étroits entre recherche et politiques. Nutley et coll. (1997), par exemple, signalent les défis suivants : limites de l'accessibilité et de l'applicabilité des résultats de recherche; limites découlant de la complexité de la prise de décisions et son caractère non

rationnel; défi que présenterait une interactivité soutenue entre chercheurs et décideurs oeuvrant dans des secteurs différents à partir d'attentes différentes, soumis à des délais incompatibles et empruntant des démarches divergentes (voir aussi Hargreaves, 1999). Nous émettons des réserves à l'égard d'une bonne partie de ces écrits, qui donnent la part du lion aux défis et qui s'attachent à ce qui « devrait être » plutôt qu'à l'examen empirique des façons dont la recherche et les politiques peuvent être interconnectées, s'influencer réciproquement et interagir, comme nous l'exposerons ci-dessous.

Autre sujet en rapport : les façons de concevoir et d'appliquer l'« exploitation » de la recherche. Avec le temps, on a mis au point plusieurs définitions de cette « exploitation » (p. ex. Weiss, 1979; Nutley et coll., 2007). Ainsi, ces derniers chercheurs présentent un continuum qui va du conceptuel – visant à modifier le mode de sensibilisation et d'acquisition des connaissances et des attitudes – à l'instrumental, visant à adapter les connaissances et à les mettre en œuvre au niveau des politiques et de la pratique. En effet, nombre de modes d'exploitation de la recherche se retrouvent dans les écrits, dans les faits en rapport et dans notre propre expérience en recherche, en politiques et en pratique dans le domaine de l'éducation. Nous schématisons ci-dessous (figure 1) différents aspects de la notion d'« exploitation » de la recherche. Chacun des types d'« exploitation » énoncés dans la figure se retrouve dans la recherche et les politiques en éducation, chacun comportant toutefois des buts, visées et méthodes distincts. Certaines considérations clés s'imposeront à propos de chacun de ces termes.

Figure 1 : Exploitation de la recherche – Distinctions et combinaisons		
Accès aux résultats		Application des résultats
Exploitation conceptuelle		Exploitation instrumentale
Réplication	Adaptation	Innovation
Transmission		Transformation
Offre de connaissances		Demande de connaissances
Information	Mesure	Évaluation
Individuelle	Organisationnelle	Systématique

- **Accès/application**

Tout d'abord, l'exploitation des résultats de recherche présuppose qu'on y ait accès, par exemple en lisant des rapports ou en consultant des bases de données en ligne. En effet, un bon nombre d'écrits sur la diffusion des résultats de recherche portent sur les moyens de faciliter l'accès aux documents et rapports de recherche existants. Mais distinguons : prendre connaissance de résultats de recherche ne signifie pas qu'on les applique par la prise de mesures. Il faut donc examiner d'autres approches si l'on vise l'application directe ou indirecte des résultats.

- **Exploitation conceptuelle/instrumentale**

En deuxième lieu, comme l'avancent Nutley et coll. (2007), les recherches dont le but est de modifier la conceptualisation sont certes importantes, notamment pour la prise de décisions stratégiques, mais peuvent différer sur les plans de l'objectif, de l'approche et de la méthode quant aux conceptions instrumentales de la recherche « pratique » sur « ce qui fonctionne ».

- **Réplication/adaptation/innovation**

En troisième lieu, le ciblage sur « ce qui fonctionne » comprend la mise à l'essai et l'évaluation scientifiques des programmes et des pratiques, afin de déceler les possibilités de reproduire les plus efficaces dans divers emplacements (Slavin, 2004). Les critiques signalent les modalités de l'adaptation, selon que les résultats de recherche sont adoptés au gré des circonstances et/ou adaptés à des contextes locaux, suivant des opinions, des valeurs et des contraintes d'ordre professionnel – d'où le glissement de la réplication à l'adaptation. Cependant, si l'adaptation s'éloigne excessivement des faits, la fidélité à l'objectif d'origine peut être amoindrie et, si l'on visait au départ une modification tout à fait différente, l'exploitation peut devenir un stimulant et mener à l'innovation. Il est vrai que, pour nombre de chercheurs, la possibilité de susciter des idées, connaissances et pratiques novatrices est un objectif clé de la recherche en éducation.

- **Transmission/transformation**

Les aspects commentés ci-dessus sont en rapport avec la quatrième distinction de la figure 1, à ceci près que la « transmission » des résultats de recherche consiste essentiellement à énoncer ce qu'on a découvert par la recherche pour mieux sensibiliser, par opposition à ce que signifie la « transformation » par le contact, l'interaction et l'exploitation de ces résultats en vue de modifier les politiques, la pratique et leur aboutissement. Voilà qui fait le pont avec les distinctions suivantes : qui fait la promotion de la recherche, qui a besoin de ses résultats et comment a lieu l'interaction entre le chercheur et l'utilisateur.

- **Offre et demande de connaissances**

Du côté de l'« offre », le fournisseur des connaissances issues de la recherche fait la promotion de cette recherche, par exemple par des publications, des conférences, des interactions ou un travail de mise en valeur, tandis que de l'autre côté, l'utilisateur des résultats de recherche demande des connaissances en fonction de ses besoins et intérêts, par exemple en subventionnant un projet de recherche ou en sollicitant la collaboration de chercheurs.

- **Information/mesure/évaluation**

La série suivante de distinctions – information, mesure et évaluation – se rattache au stade auquel on a recours au processus de recherche en politiques et pratique et à l'objectif visé. La majorité des écrits basés sur les faits/étayés par des éléments probants portent sur l'utilisation des résultats de recherche pour éclairer les politiques aux divers stades de la prise de décisions (habituellement au début), par exemple lors de l'élaboration d'une politique, de la définition des formules possibles et de l'émission des recommandations finales. Pourtant, comme nous en débattons plus loin dans notre étude, les résultats de recherche peuvent être utilisés – et ils le sont – à d'autres stades du processus d'élaboration des politiques suivant la prise de décision initiale, de façon à inclure une évaluation de l'état d'une politique ou d'une pratique; prenons comme exemples l'évaluation de l'état de la pratique pédagogique en classe ou de données sur les débuts de la mise en œuvre, où les faits servent à évaluer tant la mise en œuvre, à court, moyen ou long terme, que l'impact et l'aboutissement des politiques et des programmes.

- **Individuelle/organisationnelle/systémique**

La dernière distinction de la figure 1 a trait au niveau d'« exploitation » et s'accompagne de questions sur la capacité et les processus en cause – du plan individuel aux plans organisationnel et systémique. Pour illustrer cette distinction, disons que l'utilisateur (type « individuel ») peut être un enseignant qui étudie ou mène une recherche destinée à étayer sa pratique en classe. Si cet enseignant exerce dans une école qui a pris l'engagement d'utiliser des résultats de recherche dans le cadre d'activités et dans un milieu professionnel, l'exploitation de la recherche pourrait être conçue comme étant un bien organisationnel – et collectif, qui dépasse le plan individuel. De plus, si cette école est située dans un district qui a pris l'engagement de fournir des mesures d'appui à l'exploitation des résultats de recherche au niveau du district et des écoles, il faut se pencher sur les moyens de développer la capacité systémique d'accès et d'exploitation de manières qui soient efficaces, appropriées et durables.

Chacune de ces distinctions est pertinente pour l'examen de la nature, de la visée, du processus et des fins associés à l'exploitation de la recherche par le gouvernement et au sein du gouvernement. Comme d'autres chercheurs l'ont

aussi relevé (Honig et Coburn, 2008), la nature de l'exploitation de la recherche au plan des politiques est complexe, comprend de multiples aspects et dépasse la simple notion d'une exploitation linéaire, instrumentale et unidirectionnelle.

Malgré les défis qui se posent à la fois à la compréhension et au progrès de l'exploitation des résultats de recherche et de leur mise en rapport avec les politiques, il est évident que les gouvernements peuvent se servir des faits, ce qu'ils font effectivement, et que la demande en matière de politiques basées sur les faits s'accroît constamment au plan international. Comme le déclare Levin (2004, p. 2), [traduction] « Les gouvernements veulent pouvoir déclarer que leurs politiques sont fondées sur la réalité. Des exigences redditionnelles croissantes vis-à-vis des dépenses publiques viennent accentuer l'importance des faits. » On ne peut que prévoir une augmentation de la demande à l'égard de la transparence, de la responsabilité et de la rentabilité en ces temps de restrictions financières et de fortes attentes à l'égard du système d'enseignement. Slavin (2002) souligne également l'importance d'une évaluation formative et sommative des politiques mises en œuvre, en privilégiant « ce qui fonctionne » quant à l'impact des programmes et à leurs résultats.

Pourtant, malgré un intérêt croissant, il est relativement rare que les recherches portent spécifiquement sur la manière dont les gouvernements exploitent les résultats de recherche. Certains commentaires ne sont pas encourageants pour les chercheurs; ainsi, selon diverses études, les décideurs de haut niveau font peu de cas des résultats de recherche (Davies, 2007; GSRU, 2007); procéder « à rebours », en partant de la pratique et des politiques pour remonter à la recherche, constitue un processus complexe, qui doit passer par tout un réseau d'interactions (Figgis et coll., 2001); l'impact des résultats de recherche est, dans le meilleur des cas, cumulatif, indirect et à long terme (Levin, 2004). Nous faisons état ici d'une étude qui explore les conditions et les possibilités – de même que les défis inhérents – d'un projet d'exploitation des résultats de recherche visant les politiques et la pratique en éducation réalisé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, au Canada, à titre d'étude de cas d'un important ministère public voué à l'adoption d'une pratique basée sur les faits et étayée par des éléments probants (résultats de recherche).

Historique : le système d'éducation de l'Ontario

Au Canada, l'éducation relève du palier provincial. L'Ontario, qui compte 40 % de ses 33,6 millions d'habitants, est la province la plus peuplée du pays. La population ontarienne est diversifiée et mouvante; en effet, 60 % des 225 000 immigrants qui arrivent au Canada tous les ans s'établissent en Ontario. La province a une superficie terrestre d'un million de kilomètres carrés, et compte des agglomérations de tailles très variables, depuis Toronto, sa plus grande ville, et de multiples collectivités suburbaines, aux régions rurales et éloignées. En Ontario, 2,1 millions d'élèves fréquentent quelque 5 000 écoles, administrées par 72 conseils scolaires de district. Le système d'éducation

englobe quatre systèmes de gouvernance (subventionnés) : public de langue anglaise; catholique de langue anglaise; public de langue française; catholique de langue française (environ 4,5 % de la population ont le français comme première langue).

L'automne 2003 a vu l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, qui s'est donné comme priorité absolue un engagement ferme vis-à-vis de l'éducation. Le premier ministre McGuinty s'est taillé une réputation enviable de « champion de l'éducation » et son gouvernement, élu en 2003 et réélu en 2007, n'a pas cessé de promouvoir toute une gamme d'objectifs visant l'amélioration des processus et des résultats en éducation, notamment la hausse des taux de littératie et de numératie et des taux d'obtention du diplôme secondaire, de même que la réduction de l'effectif des classes au primaire. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario est responsable de l'élaboration et de l'exécution des politiques, programmes et pratiques en fonction des trois objectifs du ministère et du gouvernement, qui sont d'améliorer le rendement des élèves, de réduire les écarts de rendement et d'accroître la confiance du public dans l'enseignement public. On trouvera un résumé des objectifs, des résultats ciblés et des améliorations réalisées à la figure 2. Le gouvernement a considérablement investi dans l'éducation; ainsi, en 2009-2010, le montant prévu au titre des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) est de 19,78 milliards de dollars (CAN), soit une augmentation de 34 % (plus de 5 milliards de dollars) en regard de 2002-2003. On a aussi réalisé des progrès notables en orientation des politiques et des stratégies et moyens de développement de la capacité en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement, en particulier par l'établissement du Secrétariat de la littératie et de la numératie, axé sur l'enseignement et l'apprentissage au primaire, et la Stratégie Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, axée sur la réforme du secondaire, l'engagement des élèves et les filières d'apprentissage. Une large gamme de stratégies et de moyens d'appui ont également été mises en place, y compris la Stratégie ontarienne en matière de leadership, et d'autres concernant le perfectionnement des enseignants, l'efficacité de la gouvernance et du fonctionnement, l'engagement parental et communautaire, l'équité et les besoins de certaines populations d'élèves – dont les élèves en difficulté, les apprenants en anglais langue seconde, les élèves autochtones et d'autres qui ont des problèmes à surmonter, peu importe le motif. Pour un commentaire plus détaillé des stratégies ontariennes, voir Levin (2008) et Ontario (2008).

Figure 2 : Objectifs, cibles et résultats – Système d'éducation de l'Ontario

Objectifs	Cibles	Résultats
✓ Niveaux élevés de rendement chez les élèves	75 % des élèves du primaire atteignent la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques	La proportion de 54 % en 2003-2004 est passée à 65 % en 2007-2008, soit une amélioration globale du nombre d'élèves atteignant la norme provinciale
✓ Réduction des écarts de rendement	85 % des élèves du secondaire obtiennent leur diplôme dans les délais prescrits (5 ans) en 2010-2011	La proportion de 68 % en 2003-2004 est passée à 77 % en 2007-2008, soit une forte hausse du taux d'obtention du diplôme
✓ Confiance accrue à l'égard de l'enseignement public	Effectif maximum de 20 élèves dans 90 % des classes du primaire en 2008	La faible proportion de 31 % des classes du primaire comptant un effectif de moins de 20 élèves est passée à 90 % en 2008, soit une amélioration notable
	Abaissier le nombre des écoles primaires où les deux tiers ou plus des élèves n'atteignent pas la norme provinciale en lecture de 3 ^e année	La proportion de 19 % des écoles primaires à faible rendement en 2003-2003 est passée à 5 %, soit une forte amélioration

Fait d'une pertinence particulière pour le présent article, le gouvernement et le ministère accordent maintenant une place centrale aux faits et aux éléments probants dans la réforme des stratégies ontariennes. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a mis en train une Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation pour affirmer l'engagement vis-à-vis de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, programmes et pratiques basés sur les faits, étayés par la recherche et liés aux buts de la province en éducation (Ontario, 2009). Nous reviendrons sur le détail de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation de l'Ontario plus loin. Aux fins de l'élaboration de cette stratégie, le projet décrit ci-dessous a été entrepris pour stimuler l'utilisation de la recherche au ministère, par la prise en compte du corpus croissant d'écrits sur l'utilisation de la recherche et la prise de décisions basées sur les faits et en menant des recherches originales pour cerner, analyser et comprendre pourquoi et comment le ministère de l'Éducation de l'Ontario se sert réellement de la recherche, avec

quels avantages, opportunités et défis, et quelle serait l'envergure des améliorations à effectuer.

Exploitation de la recherche par le gouvernement : aperçu de l'objectif et des méthodes de l'étude

Nous l'avons déjà dit, notre étude visait à comprendre comment améliorer l'interconnexion recherche-politiques en général, et au sein du ministère de l'Éducation de l'Ontario en particulier. L'étude se posait cinq grands objectifs :

- Comment resserrer le lien recherche-politiques
- Saisir l'essentiel des recherches commandées par le ministère de l'Éducation et menées par des chercheurs à l'interne et à l'extérieur
- Comprendre comment le ministère exploite les résultats de recherche et d'évaluation, notamment sur les questions liées aux politiques, aux programmes et à la pratique.
- Esquisser des méthodes d'exploitation de la recherche et de ses résultats au sein du ministère (pour développer la capacité et stimuler l'utilisation de la recherche dans tous ses secteurs)
- Éclairer l'élaboration de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation du ministère de l'Éducation

Dans le contexte de cet examen, les questions que nous avons explorées sont les suivantes :

- Comment utilise-t-on la recherche et l'évaluation au ministère de l'Éducation de l'Ontario?
- Quels types de projets et d'activités de recherche et d'évaluation y sont menés et utilisés?
- Quels sont les types de questions ou de problèmes privilégiés par la recherche?
- Comment se sert-on des résultats de recherche et d'évaluation dans l'élaboration des politiques, des programmes et de la pratique?
- Quels défis avons-nous mis au jour entre autres?
- Quelles seraient les orientations possibles pour l'avenir?

Dans cette étude, nous avons adopté les méthodes et étapes suivantes pour la collecte et l'analyse des données. Tout d'abord, nous avons réuni des données sur tous les projets de recherche et d'évaluation en cours et/ou achevés récemment au ministère. Puis nous avons défini un processus de collecte de données dans l'ensemble du ministère sur les activités de recherche et d'évaluation, afin d'établir une base de données sous forme systématique et consultable et mettre en place un processus de mise à jour régulière. La base de données est maintenant consultable en ligne par tous les employés du ministère et renferme de l'information sur les projets en cours et/ou achevés récemment. Aux fins de notre analyse, nous avons commencé par examiner un condensé

des 97 projets de recherche et d'évaluation qui étaient en cours ou qui venaient d'être achevés au début de l'étude, à l'été 2007. Nous avons revu tous les projets pour en déterminer la raison d'être, ce qu'ils comportaient et si et comment ils servaient ou devaient servir à étayer l'élaboration des politiques, des programmes et de la pratique au ministère. Nous avons ainsi obtenu comme base une typologie tridimensionnelle des liens recherche-politiques : primo, si et comment les résultats de recherche étaient mis en rapport avec les stades d'élaboration des politiques, des programmes ou de la pratique; secundo, quels étaient les processus de recherche en oeuvre, y compris les méthodes de travail et l'identité des dirigeants; tertio, quels étaient les liens avec le déroulement d'une prise de décisions basée sur les faits et l'utilisation stratégique des résultats de la recherche en éducation par le gouvernement. Nous avons d'abord découvert que l'examen exclusif des liens recherche-politiques – dans l'optique de décisions stratégiques majeures – mènerait à une déformation et à une fausse représentation de la complexité et des multiples facettes et nuances des modes d'interaction de la recherche avec les politiques, et, d'autant plus sans doute, de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes et du travail d'amélioration de la pratique pédagogique dans les écoles et les districts scolaires.

Nous sommes ensuite passés à l'analyse plus poussée de 34 des 97 projets de départ, afin de faire ressortir d'autres thèmes des projets aussi bien que de leurs liens avec leur exploitation par le ministère. Les 34 projets ont été choisis de façon à inclure un échantillon des différents types d'activités de recherche, d'évaluation et d'analyse et à représenter l'éventail des unités et responsabilités organisationnelles au sein du ministère. En réponse à nos questions de fond sur les modes de recherche et d'exploitation de leurs résultats, nous avons cerné six grands types d'activités de recherche et d'évaluation.

1. Analyses documentaires et synthèses

Des analyses documentaires sont souvent effectuées par le personnel de recherche du ministère et par des chercheurs de l'extérieur dotés d'expertise dans le domaine et/ou de compétences de synthèse en recherche. Les analyses documentaires servent à délimiter la portée initiale d'une politique et/ou les secteurs d'élaboration d'un programme, et à relever les faits et éléments probants qui ressortent de l'expérience dans divers pays et compétences territoriales. Pour les chercheurs de l'extérieur, participer à une analyse documentaire peut constituer un moyen d'entrer en communication avec les décideurs et de se renseigner sur les objectifs prioritaires. Un bon exemple du phénomène est la commande d'une analyse documentaire sur les pratiques de leadership qui a servi à étayer l'élaboration du Cadre de leadership de l'Ontario.

2. Études et projets de recherche dans les écoles

Les stratégies ontariennes en éducation insistent sur le développement, la valorisation et le soutien de la capacité locale par le perfectionnement professionnel des éducateurs. Ces stratégies s'efforcent d'allier direction et soutien à l'échelon provincial et capacité et initiatives au palier local, afin d'intégrer les stratégies provinciales aux contextes, à l'expérience et aux besoins locaux. Un moyen d'appuyer cette démarche a été la mise sur pied d'études et de projets de recherche dans les écoles, tels que les études du personnel enseignant et les recherches sur les moyens d'action. En pareil cas, l'éducateur ou le praticien est souvent le chercheur principal, avec un certain degré d'appui de la part d'un universitaire d'expérience et l'allocation de ressources pour la réalisation des travaux pendant les périodes d'enseignement en classe et les heures ouvrables. Les faits relevés et l'apprentissage issu de ce type de recherches peuvent permettre au ministère de renseigner le gouvernement sur certaines initiatives à contexte local qui sont en cours dans les écoles et, là où la chose est pertinente, de présenter des faits sur les stratégies provinciales et locales dans l'ensemble des écoles et leurs répercussions possibles. Prenons comme exemple l'initiative du personnel enseignant sur la littératie chez les garçons, qui a chapeauté plus de 140 projets de recherche. Les projets ont appuyé les enseignants dans l'élaboration et l'amélioration des pratiques scolaires locales, et les résultats d'ensemble ont guidé la collecte de faits et d'éléments probants sur les pratiques et stratégies en littératie des garçons au palier provincial. Les études réalisées par le personnel enseignant ont certes des répercussions sur les programmes et pratiques en éducation, mais elles favorisent également l'apprentissage des enseignants dans le cadre de leur perfectionnement professionnel. Le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant apporte un financement nécessaire à certains enseignants chevronnés qui, après avoir cerné un secteur, y consacrent une période d'étude et de réflexion menant à la modification de la pratique.

3. Activités de recherche multi-sites visant à relever les pratiques « efficaces », « fructueuses » et « prometteuses »

Une troisième forme d'exploitation des résultats et d'activités consiste à mener des recherches dans plusieurs écoles et districts, afin de repérer et d'étudier des pratiques « efficaces », « fructueuses » et/ou « prometteuses ». Le but de ces projets est d'identifier, de mettre en commun et de favoriser l'adoption de pratiques efficaces basées sur les faits, en s'inspirant d'éléments probants recueillis en divers endroits. On peut ensuite appliquer ces pratiques à plus grande échelle, dans d'autres écoles ou districts. Ce type de recherche a été développé sous trois formes principales.

Tout d'abord, des recherches menées par le ministère en collaboration directe avec certaines écoles et certains districts relèvent des « pratiques efficaces »,

visant à appuyer la communication et le développement des capacités. Par exemple, la série de stratégies visant à dégager le potentiel d'apprentissage (Campbell, Fullan et Glaze, *Unlocking Potential for Learning*, 2006) comprenait un rapport sommaire et des études de cas en rapport avec huit districts scolaires ayant démontré des améliorations en littératie et en numératie, en vue de dégager un profil de ces pratiques et de les appliquer dans les 72 districts de l'Ontario.

En deuxième lieu, les faits présentés au ministère par les écoles et/ou les conseils scolaires de district au sujet de leurs pratiques sont examinés, explorés et vérifiés, afin de recenser les pratiques efficaces ayant contribué aux améliorations. Prenons comme exemple l'initiative Les écoles en action, qui identifie les écoles où des améliorations substantielles ont eu lieu, particulièrement dans des contextes difficiles, par l'analyse du rendement et des données démographiques. On effectue ensuite des travaux sur le terrain dans ces écoles pour observer leurs pratiques, on interroge le directeur et le personnel enseignant et on recueille des artefacts dans le milieu scolaire. En étape connexe, il y a la rédaction d'un rapport sur les principales pratiques efficaces dans l'ensemble des écoles et des études de cas avec encarts d'anecdotes et de pratiques spécifiques pour chaque école, en vue de l'échange des connaissances, du réseautage et du développement des capacités dans un plus grand nombre d'écoles.

En troisième lieu, on offre aux chercheurs le financement nécessaire pour mener à bien des recherches sur les pratiques efficaces, fructueuses et/ou prometteuses qui sont en rapport avec des initiatives ou des secteurs d'intérêt spécifique du ministère. Par exemple, on pourrait collaborer avec le Council of Ontario Directors of Education et des équipes de recherche pour explorer des initiatives locales visant à mettre en œuvre les conclusions du rapport *L'éducation pour tous* et appuyer l'intégration et le rendement des élèves ayant des besoins particuliers dans des classes et des écoles à caractère inclusif. On trouvera en ligne de plus amples renseignements et un rapport de recherche sur l'évaluation de l'impact pour l'ensemble des initiatives locales de ces mesures, outre des faits et des exemples de pratiques efficaces.

4. Recherche visant à explorer une question ou un problème stratégique

Un autre volet des activités de recherche ministérielles consiste à confier à des spécialistes de la recherche l'exploration d'une question ou d'un secteur de préoccupation, la présentation d'un rapport et la formulation de recommandations. Cette opération vise généralement à délimiter, au départ, la portée d'une politique ou de l'élaboration d'un programme, mais peut aussi servir à des stades ultérieurs de l'examen d'un programme, au fur et à mesure que de nouvelles questions et de nouveaux problèmes apparaissent ou que de nouveaux éléments probants sont requis. Par exemple, c'est le rôle qu'ont joué

la recherche et les éléments probants qu'elle a mis au jour d'un bout à l'autre de l'élaboration des stratégies visant la réussite des élèves dans le cadre de la réforme des études secondaires. Comme en témoigne un rapport présenté en 2004, une étude portant sur les élèves du secondaire de l'Ontario et leur cheminement jusqu'à l'obtention de leur diplôme et par la suite a fait ressortir la nécessité de se pencher sur le taux d'obtention du diplôme, le cumul de crédits et les facteurs contribuant ou entravant l'obtention du diplôme, ainsi que le degré auquel les cours, les programmes et les diverses filières motivent les élèves et développent leur éventail d'intérêts, de compétences et d'aspirations (King, 2004). Cette étude a marqué un tournant dans l'élaboration des stratégies visant la réussite des élèves, notamment pour le ciblage et le suivi des taux d'obtention du diplôme, l'élaboration d'indicateurs relatifs aux études secondaires, y compris le cumul de crédits, l'élargissement de la gamme des moyens permettant aux élèves d'obtenir des crédits et de progresser dans leur scolarité – dont les crédits doubles, les programmes d'éducation coopérative, les majeures haute spécialisation et les initiatives qui aident les élèves à récupérer des crédits. Par la suite, la recherche a porté sur des questions telles que les motifs qui poussent les élèves à interrompre leurs études et les facteurs qui contribuent à la motivation et à la démotivation, de même que les moyens efficaces d'appuyer la transition de la 8^e à la 9^e année. Cette recherche a permis de mieux orienter plusieurs initiatives sur l'engagement des élèves, la rétroaction et les transitions.

5. Analyse de données et outils d'information

En cinquième lieu, en rapport étroit avec le développement de la capacité en recherche, il y a l'élaboration d'outils analytiques et celle de systèmes d'information, opérations toutes deux solidaires de la compréhension des données pour mieux répondre aux questions liées à la recherche et aux politiques, aussi bien qu'aux besoins en programmes et en pratique. Le ministère a fourni des ressources et des appuis pour l'amélioration substantielle de la collecte de données, des systèmes d'information et de la capacité d'utiliser, de comprendre et d'appliquer ces données à l'échelle de la province, des districts et des écoles. L'initiative Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) en est maintenant à sa quatrième année d'existence, et elle encadre les plans de développement dans les districts scolaires de la capacité locale de gestion et d'utilisation des données, par l'affectation d'un leader à la GIARE dans chaque district et par l'appui des réseaux régionaux de district aux fins de l'établissement de centres de réseautage professionnel. Une bonne partie des travaux de départ ont été axés sur l'acquisition des technologies et l'organisation des données. On est ensuite passé à l'étape de l'appui à la recherche et à la prise de décisions basée sur les faits par le biais d'activités de recherche et d'évaluation, pour mieux planifier les améliorations et les pratiques en éducation dans les écoles et les districts. Au palier provincial, l'analyse des données et les systèmes d'information sont d'un usage largement répandu pour explorer des questions telles que le rendement scolaire, les variables contextuelles, la progression et la croissance dans le temps, les trajectoires et

toute une gamme d'autres analyses et indicateurs qui informent les décisions stratégiques, les travaux de recherche et l'évaluation des progrès et des résultats en éducation. Par exemple, l'outil Statistiques voisines de l'Ontario combine l'analyse du rendement scolaire (rendement actuel et tendances dans le temps), des données démographiques (niveau d'instruction des parents, niveau de revenu), des renseignements sur les programmes offerts (enfance en difficulté, apprenants d'une autre langue), sur la nature de l'école (taille de l'effectif, emplacement urbain ou rural), tout cela visant à dessiner un meilleur profil des écoles et à favoriser l'analyse. Ce type d'analyse puise à des éléments probants de plan international concernant l'efficacité et l'amélioration des écoles, et il sert maintenant à éclairer le ciblage et la prise de décisions en matière de programmes, notamment par le dépistage des écoles à faible rendement en vue du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario.

6. Évaluation des politiques et des programmes

Enfin, et en étroite liaison avec les priorités stratégiques du gouvernement, il y a les grandes évaluations de politiques et programmes. Le ministère commande à des spécialistes indépendants des évaluations de ses stratégies et programmes majeurs, afin de recueillir des faits, des commentaires et des recommandations touchant la mise en œuvre, l'efficacité, les impacts et les résultats des politiques et des activités ministérielles. Ces évaluations peuvent porter sur un programme ou une initiative unique, par exemple l'actuelle évaluation pluriannuelle du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant. D'une plus grande importance encore, il y a des évaluations complexes et à plus grande portée, qui permettent la surveillance et la présentation de rapports sur les impacts et les résultats des stratégies prioritaires qui chapeautent de multiples initiatives et mesures, telles que les évaluations récentes de la Stratégie Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2008), du Secrétariat de la littératie et de la numératie (Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, à paraître) et de l'Initiative de réduction de l'effectif des classes au primaire (Association canadienne d'éducation, à paraître). Ces évaluations peuvent fournir des éléments probants à caractère à la fois formatif et sommatif qui contribuent directement à l'examen, à la révision et à l'adaptation des stratégies et activités du ministère, et servir à faciliter leur mise en œuvre, à remédier aux éventuels résultats négatifs, ainsi qu'à améliorer les impacts positifs et la diffusion des pratiques.

Parmi les constats ci-dessus, un intérêt particulier s'attache aux divers types de faits et d'éléments probants issus de l'analyse des résultats de recherche, des données et de leur évaluation qui sont utilisés, et aux façons dont ils recourent les politiques, les programmes et la pratique sur différents points et dans des buts différents. Quantité d'écrits sur la prise de décisions étayée par des éléments probants ont tendance à privilégier l'utilisation des faits au stade de la **décision stratégique** – par exemple, dans le cas d'un ministère public lors de la

prise de décisions majeures, ainsi lors d'un Conseil des ministres –, mais notre recherche fait état de l'impact des faits pendant toute la durée du processus d'établissement des politiques et de leur mise en œuvre. Les exemples que nous avons explorés comprenaient l'exploitation des faits et des résultats de recherche en vue d'informer tous les stades de **l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'examen des programmes**. Par exemple, lorsqu'on a pris l'engagement stratégique de hausser les taux de rendement en littératie et en numératie (en tenant compte des faits de plan international sur les raisons qui rendent cet objectif prioritaire), la recherche a également été utile lors de la conception d'initiatives spécifiques – telles que les interventions et les mesures de soutien destinées aux écoles à faible rendement –, et lors de la mise en œuvre des stratégies de développement des capacités et de l'examen de l'efficacité de ces initiatives. Les résultats de recherche et les faits mis au jour servent aussi à des fins de **planification stratégique et opérationnelle**, afin d'identifier les besoins, les priorités, les processus à améliorer et les objectifs à réaliser. Comme nous l'avons déjà dit, les résultats de recherche contribuent également à définir le quoi, le comment et le pourquoi des **pratiques efficaces** à privilégier et à appuyer leur mise en œuvre à plus grande échelle et avec plus de précision dans l'ensemble des districts, des écoles et des classes. Afin de réussir ce genre de mise en œuvre et d'amélioration, les connaissances issues de la recherche sur l'apprentissage, le changement et le perfectionnement chez les professionnels sont également utilisées comme soutien des stratégies de développement des **capacités professionnelles**. On fait aussi appel aux faits et aux synthèses de recherche sur la connaissance du contenu dans des domaines précis, tels que la compréhension en lecture, l'évaluation de l'apprentissage et d'autres stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui sont prioritaires. Enfin, la recherche et ses résultats sont utilisés dans du matériel et des ressources en **communication, en présentation de rapports et en gestion des questions de fond**, par exemple comme sources d'éléments probants sur les motifs de l'élaboration des stratégies gouvernementales, sur leurs impacts jusqu'à présent et sur les résultats obtenus, et pour répondre aux demandes de renseignements sur les faits obtenus par les recherches sur l'état actuel de certaines pratiques en Ontario. Ce survol des façons dont la recherche et ses résultats sont utilisés lors de l'élaboration des politiques, des programmes et des pratiques souligne la nécessité d'élargir notre conceptualisation et notre exploration des processus de prise de décisions étayés par des éléments probants.

Un autre volet de la recherche comportait des entrevues semi-structurées avec 12 agents des politiques du ministère de l'Éducation et avait pour but d'explorer le processus de décisions : quand et pourquoi utiliser les résultats de recherche, comment y avoir accès et les appliquer à la prise de décisions, et les défis que pose en pratique une décision basée sur les faits. Ces entrevues ont révélé ce qui suit :

- l'importance d'avoir accès à des résultats de recherche à contenu pertinent pour les décideurs;

- le rôle crucial des stratégies de communication et de mobilisation pour rendre ces résultats accessibles en temps opportun;
- la nécessité de développer, chez les fonctionnaires, la capacité de comprendre la façon d'accéder aux résultats de recherche, de les interpréter et de les appliquer, de même que de développer la capacité des chercheurs à s'y retrouver dans les processus stratégiques;
- le rôle critique de la collaboration entre les milieux de la recherche et les milieux où s'élaborent les politiques, aux fins de l'interaction, de l'influence mutuelle et de la mise en commun des connaissances.

Les stades initiaux de l'étude portant sur les projets de recherche et d'évaluation ont permis de mieux comprendre les diverses façons dont les recherches sont commandées, exécutées et appliquées. Cependant, l'attention étant centrée sur les projets, on a sous-estimé l'importance des processus et de leurs acteurs pendant les interactions, tant formelles qu'informelles. Comme exemple d'interactions et d'influences formelles, il y a la nomination stratégique d'experts et de conseillers auprès du ministère et du gouvernement. Il peut s'agir d'une personne qui fournit des services d'expert et de consultant, par exemple lorsque le ministère a retenu les services d'un chercheur résident pour définir les étapes initiales de la Stratégie de recherche. Des chercheurs spécialisés peuvent aussi être engagés par toute une gamme d'organismes en partenariat, de réseaux d'intervenants et de comités ministériels dans la majorité des secteurs stratégiques du ministère. Des influences informelles s'exercent également par le biais d'un réseau plus large, ce qui permet aux chercheurs d'entrer en contact avec les éducateurs et les décideurs, pour la formulation d'idées, de discours, d'attitudes, d'attentes et de propositions. Notre analyse de ces processus associés à l'utilisation des résultats de recherche par le biais d'influences directes et indirectes a mené à la conceptualisation de quatre formes principales de processus à l'appui de l'utilisation des résultats de recherche au sein du ministère de l'Éducation et, en fait, dans des cercles plus étendus en éducation et au gouvernement. Comme nous l'avons annoncé ci-dessus et selon le schéma de la figure 3, les processus d'appui à l'utilisation des résultats de recherche demandent que l'on tienne compte des facteurs suivants : utilité du contenu des résultats de recherche pour des contextes et questions stratégiques précis; développement de la capacité tant sur le plan de la recherche que sur le plan de la politique pour comprendre les besoins réciproques et la meilleure façon d'appliquer ces résultats aux politiques; stimulation de la collaboration et du réseautage (formel et informel) entre chercheurs, éducateurs et décideurs; prise en compte de tout un éventail de modes et de mécanismes de communication, de façon à rendre les résultats accessibles, compréhensibles et utilisables en temps opportun.

De la production à l'intégration des connaissances aux politiques et à la pratique

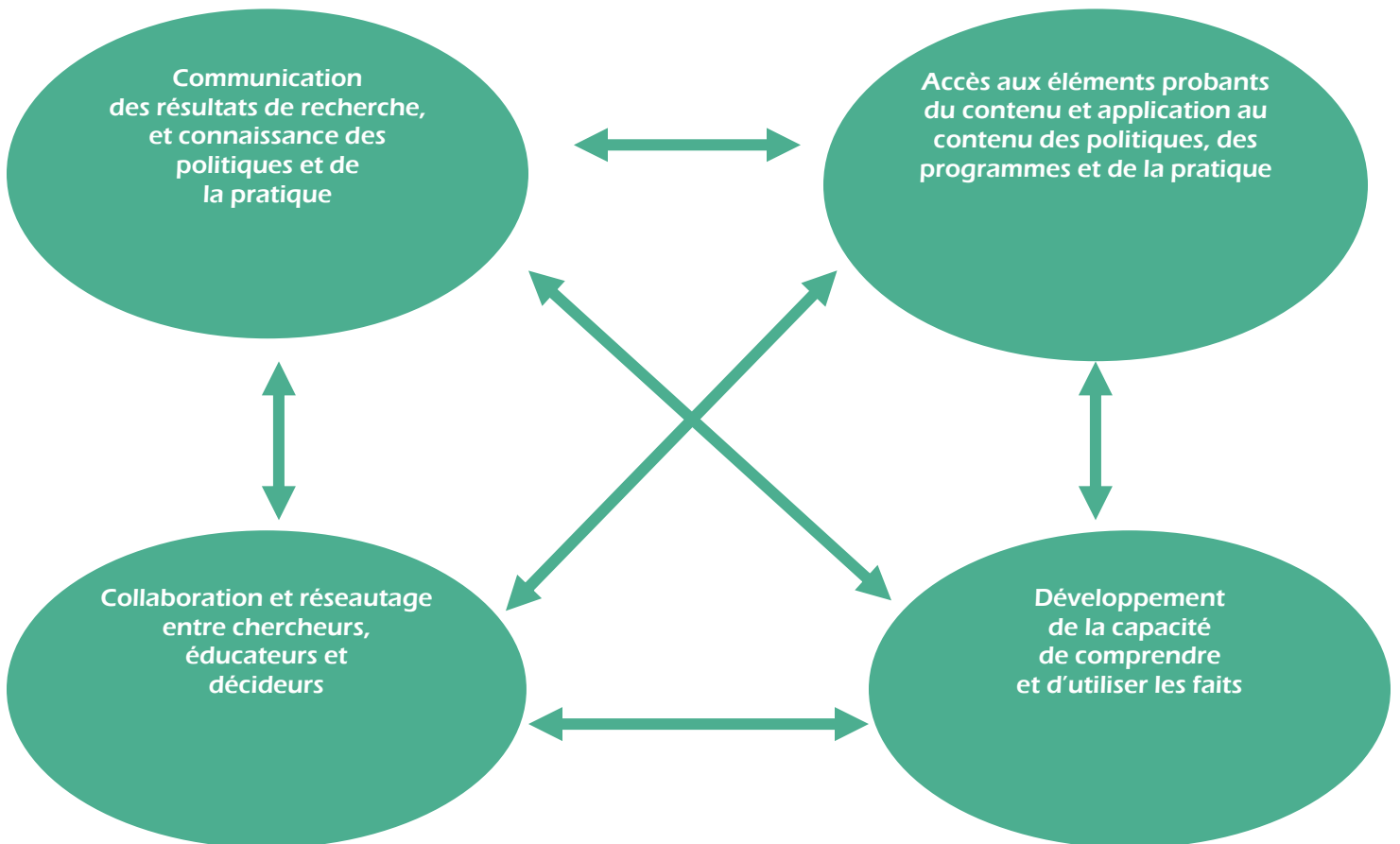
Faisant fond sur les notions d'animation (Stoll, 2009) et de mobilisation (Cooper, Levin et Campbell, 2009) en matière de connaissances dont d'autres communications ont traité pendant le colloque, l'étude qui fait l'objet du présent article a mené au dégagement de six formes et stades de développement des connaissances en rapport avec l'utilisation des résultats de recherche, en l'occurrence dans un ministère de l'éducation publique, bien que des processus analogues peuvent être relevés du point de vue des liens entre recherche et pratique.

1) La **production de connaissances** – production de connaissances nouvelles ou différentes sur des sujets pertinents pour les politiques par le biais de la recherche originale et de l'analyse des résultats. Parmi les types de recherche relevés dans notre étude, c'est la recherche conçue en vue de fournir des conseils nouveaux ou spécialisés sur des questions, des préoccupations ou des problèmes de politiques qui a les rapports les plus étroits avec ce genre de connaissances. Cette quête de connaissances nouvelles est souvent considérée comme l'objectif premier de la recherche.

2) Cependant, dans bien des cas, il faut en outre tenir compte de ce que les résultats de recherche existants peuvent déjà démontrer, surtout sur le plan systémique, à l'issue de multiples études et méta-analyses. Ce facteur a un lien avec l'importance croissante de la **mobilisation des connaissances** en tant que processus comportant un accès meilleur et plus opportun aux données de recherche et une possibilité d'interaction rapide avec ces données. Si la production de rapports sous diverses formes – y compris de versions en langue simple, énonçant les résultats de façon claire et concise – constitue un atout certain du point de vue du décideur, la mobilisation des connaissances dépasse cette opération. Ainsi que Cooper et coll. (2009) l'indiquent, la mobilisation effective des connaissances est un processus interactif, social, dynamique et multidirectionnel. Pour les fonctionnaires participant à notre étude, cette combinaison de communication et de collaboration était importante pour l'accès, la compréhension et la participation en recherche. De plus, une « interactivité soutenue » (Nutley et coll., 1997) peut aussi donner lieu à des relations propices à l'établissement de la confiance et du respect entre les partenaires et présenter un terrain fertile pour l'échange d'idées. Si ces échanges stimulent l'expression de vues divergentes aussi bien que communes, la recherche peut contribuer à renouveler la pensée sur les questions de politiques. Dans notre étude, les exemples de mobilisation des connaissances vont de la commande d'analyses documentaires à l'application des résultats à du matériel éducatif et à des soutiens au perfectionnement professionnel, en passant par le contenu de sites Web, l'embauchage de chercheurs et de groupes de chercheurs ou la

sollicitation de l'avis et de la participation de ces derniers à des discussions stratégiques.

Figure 3 : Processus à l'appui de l'exploitation de la recherche dans la prise de décisions basée sur les faits



3) La **mise en contexte des connaissances** est une dimension importante, qui permet aux chercheurs et aux décideurs de saisir le sens des répercussions possibles des résultats de recherche sur les besoins actuels à partir d'autres contextes. Il peut s'agir de contextes géographiques différents, ainsi les résultats obtenus dans le centre-ville de Los Angeles et les répercussions possibles de leur application pour des localités rurales de l'Ontario. Les contextes peuvent également différer sur les plans politique, social, culturel et/ou moral, puisque les résultats de recherche sont plus susceptibles d'avoir des effets lorsqu'ils sont en phase avec le climat du jour, social ou politique. Un autre facteur contextuel est temporel : certains résultats de recherche sont révélés à un moment opportun et approprié, sur la trame de certaines recherches établies et durables, alors que

d'autres sont d'un intérêt passager. En fin de compte, la pertinence des résultats de recherche peut être fonction du contexte et des valeurs, et leur utilisation, être un phénomène de plan local, selon les besoins et les échanges des acteurs de l'endroit (Lather, 2004). Dans notre étude, les exemples de mise en contexte des connaissances comportent la participation de nombreux districts et écoles, pour l'exploration de la diversité des besoins et contextes locaux et de la manière dont ces facteurs influent sur l'orientation et la mise en œuvre des politiques – ainsi, dans le cas de la réduction de l'effectif des classes au primaire, on a consulté des écrits de plan international, puis des approches différentes ont été formulées pour application à l'échelle locale et provinciale en Ontario.

4) Tout cela contribue à la quatrième dimension, **l'adaptation des connaissances**, au fur et à mesure que les connaissances issues de la recherche, connues ou en voie d'acquisition, sont adaptées aux besoins et intérêts du gouvernement, à des fins pragmatiques ou politiques, ainsi qu'à des considérations de pratique au palier local. Il est rare que des résultats de recherche soient adoptés intégralement. Cela peut s'expliquer du fait que ces résultats ne présentent pas de recommandations fermes ni d'applications pratiques. Ou alors, il ressort souvent un besoin (réel et/ou perçu) d'adapter ces résultats pour pouvoir les appliquer au contexte et aux occasions présentes et aux défis possibles, notamment la congruence avec les valeurs et opinions prédominant dans le milieu, des ressources limitées, l'incidence des contextes, de l'expertise professionnelle et des expériences vécues dans la localité, entre autres. Parmi les exemples d'adaptation que notre étude met en relief, il y a la mise à profit des résultats de recherche sur les taux d'obtention du diplôme secondaire et sur les facteurs contribuant aux taux de décrochage. Il y a encore des exemples d'adaptation de ces connaissances sous forme de recommandations stratégiques et de stratégies concrètes tenant compte des contextes d'ordre légal, social, économique et éducatif que sont la scolarisation, la participation et l'engagement des élèves dans l'ensemble de l'Ontario.

5) **L'application des connaissances** est le processus par lequel les résultats de recherche éclairent (directement) ou influencent (indirectement) les mesures à prendre sur le plan des politiques et de la pratique. Point à souligner : il faut reconnaître que l'application des connaissances – ou l'utilisation des résultats de recherche sous cette forme particulière – n'est pas nécessairement l'aboutissement direct de tous les autres processus. L'application des connaissances mène à définir des mesures et des stratégies pratiques. Par exemple, on élabore actuellement en Ontario un Cadre pour l'efficacité des écoles, étayé par les résultats de recherche sur l'efficacité des écoles et son amélioration, et sur les écoles qui reçoivent de l'appui pour effectuer une auto-évaluation et un processus de réflexion et de planification du perfectionnement professionnel. Dans ce cas, c'est l'expertise professionnelle et celle qui est issue de la recherche qui fondent le cadre provincial et les applications locales.

6) En dernier lieu figure un point qui est peut-être le plus important tout en posant le plus de difficulté, soit l'**intégration des connaissances** à long terme. C'est par là que l'impact cumulatif de corpus considérables de connaissances issues de la recherche et les résultats d'interactions coopératives en recherche-politiques s'intègrent au discours, aux attitudes implicites et aux pratiques systématiques des décideurs. Grâce à la mobilisation des connaissances et à une attention accrue à une prise de décisions fondée sur les faits, les chercheurs peuvent réfléchir de façon stratégique sur les façons de promouvoir leurs idées et conclusions, tant au niveau des cercles de décideurs que sur la place publique (Levin, 2005, 2006). Bien souvent, dans des situations de débat et de prise de décisions pressantes, les résultats de recherche exercent leur influence du fait qu'ils font partie des idées reçues, de la compréhension et des présuppositions implicites et explicites des discussions et décisions stratégiques qui alimentent la pensée. Par exemple, en Ontario, on a mis l'accent sur le rendement des élèves en littératie et en numératie en raison principalement des faits démontrés quant à l'importance d'établir le plus tôt possible des bases solides dans ces matières clés, ainsi que du mouvement international visant à privilégier l'amélioration du rendement à cet égard. Ces faits démontrés font maintenant partie des réalités établies chez les éducateurs et les décideurs de la province et contribuent maintenant à infléchir la réflexion, les politiques et les mesures en rapport.

Nous proposons donc que, pour définir plus précisément l'utilisation des résultats de recherche, on ne tienne pas compte des multiples façons dont les connaissances issues de la recherche évoluent ou non depuis la production initiale de résultats jusqu'à leur intégration aux décisions stratégiques et à la modification des pratiques en éducation, en passant par la mise en contexte, l'adaptation et l'application. De plus, toute tentative pour intensifier l'exploitation des résultats de recherche au sein du gouvernement et par son action doit tenir compte de l'éventail des modes d'utilisation, des types de recherche, des liens avec les processus stratégiques et des stades de développement des connaissances. C'est la tâche que nous avons entreprise en Ontario, comme nous l'exposons ci-dessous.

Intégration des résultats de recherche aux politiques et à la pratique : la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation

Comme nous l'avons déjà mentionné, la présente étude fait partie de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation de l'Ontario, initiative à ramifications multiples qui est en voie d'élaboration. Les résultats de notre étude appuient l'élaboration continue de la stratégie visant à améliorer l'accès aux résultats de recherche et leur mise à profit par tout un éventail d'initiatives, de capacités et d'opportunités. Le grand objectif de cette stratégie est de concrétiser l'engagement du ministère de l'Éducation de l'Ontario vis-à-vis de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratique basés sur les faits, étayés par des résultats de recherche et en rapport avec les buts de la province en

éducation, qui sont : d'améliorer le rendement des élèves, de réduire les écarts de rendement et d'accroître la confiance de la population dans l'enseignement public. La Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation de l'Ontario se propose d'élaborer une stratégie commune se ralliant la participation du personnel de tous les secteurs du ministère et de favoriser la collaboration avec des partenaires de tous les milieux de la recherche et de l'éducation, afin d'intégrer les résultats de recherche aux politiques, aux programmes et à la pratique.

La Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation de l'Ontario englobe six volets clés, qui mettent l'accent sur la nature et le contenu de la recherche même aussi bien que tout un éventail d'opérations – mobilisation des connaissances, développement des capacités, communication, collaboration et réseautage – de façon à promouvoir l'établissement de liens, l'interaction et l'application des résultats de recherche. Nous exposons ci-dessous les initiatives que chapeaute chacun des six grands volets de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation.

1. Diriger la Stratégie de recherche du ministère

Le ministère a développé sa capacité interne, son leadership et son infrastructure de façon à soutenir l'exploitation, l'application et la mise en valeur des résultats de recherche, ce qui comporte des dimensions à la fois structurales et culturelles. Sur le plan de l'organisation, un leadership stratégique a été instauré en vue de concrétiser l'engagement du ministère vis-à-vis de la recherche : leadership du sous-ministre (haut fonctionnaire du gouvernement) et du Comité des sous-ministres adjoints (cadres supérieurs); nomination de la directrice générale de la recherche de l'Ontario et formation de la Direction de la stratégie de recherche et d'évaluation en éducation au sein du ministère, pour coordonner la prise de mesures; constitution de l'Équipe de coordination de la recherche du ministère. Cette équipe doit comprendre des analystes des politiques de tous les secteurs de programmes du ministère, de même que des appuis au développement des capacités de facilitation de la recherche et à l'exploitation de ses résultats dans toutes les divisions du ministère. Soulignons que ces fonctions organisationnelles ont été mises en place au cours des quatre dernières années, et certaines remontent à moins de neuf mois. Le développement de l'organisation et du leadership en matière de recherche au ministère a fortement bénéficié de l'initiative des cadres supérieurs, du soutien d'ordre politique en vue de l'exploitation des faits de même que du soutien des partenaires des milieux de l'éducation.

2. Développer les capacités en recherche

Comme nous en discutons dans les conclusions de notre étude, le développement de la capacité d'accès, de compréhension et d'application concernant les résultats de recherche est crucial pour l'établissement de

mécanismes de prise de décisions basée sur les faits qui soient durables. Toute une gamme d'initiatives concourent au développement de la capacité, tant au ministère que dans tous les secteurs de l'éducation.

Au ministère, nous avons établi un Programme de formation en évaluation et en recherche de six modules, pour dispenser à certains analystes des politiques une solide formation sur le cadre conceptuel d'une prise de décisions basée sur les faits et de l'exploitation des résultats de recherche par les politiques, les méthodes de conception des projets et contrats de recherche, les méthodes d'interprétation, de compte rendu et d'analyse documentaire, la compréhension des modèles d'évaluation des programmes, la façon de déterminer les besoins en matière de données et leur analyse et les moyens de communiquer les faits de façon claire et efficace dans un contexte stratégique. De plus, deux séries de séances d'apprentissage professionnel destinées au personnel du ministère portent sur des secteurs spécifiques en recherche et en politique. Lors de ces séances d'information sur les recherches concernant les politiques, des fonctionnaires du ministère mettent en commun leurs travaux sur les politiques et sur les résultats de recherche connexes; au cours de la série de conférences sur la stratégie, des universitaires présentent des travaux relevant de leur spécialité et qui sont pertinents pour les priorités ministérielles.

En outre, le ministère contribue au développement de la capacité d'utilisation de la recherche et de ses résultats dans l'ensemble du secteur de l'éducation, par exemple : l'Institut de leadership en éducation encadre le développement de la recherche et de la capacité en matière de leadership; le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant subventionne des enseignants chevronnés qui mènent des recherches dans le cadre de leur perfectionnement professionnel; l'initiative Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) assure les ressources, les appuis et le réseautage nécessaires à la participation du personnel à l'utilisation des données et éléments probants dans le district.

3. Appliquer les résultats de recherche de façon à étayer les politiques, les programmes et la pratique

Le ministère continue de privilégier et de renforcer l'application des résultats de recherche de façon à étayer les politiques, les programmes et la pratique en éducation. L'analyse des 97 projets dont fait état notre communication a documenté le projet d'identification de priorités pour les recherches futures, afin de renforcer la coordination entre des secteurs d'intérêt commun, de réduire le dédoublement des initiatives et d'améliorer la mise en commun de l'information et la mise à profit des résultats de recherche dans l'ensemble du ministère. Le ministère a également réalisé des évaluations majeures et d'importants travaux de recherche en concordance avec les buts et stratégies prioritaires, en insistant sur la diffusion et l'application des résultats. À l'heure actuelle, l'élaboration d'une planification ministérielle à long terme des projets de recherche et d'évaluation

est en cours, à la fois pour établir des priorités et harmoniser les travaux qui sont effectués au sein du ministère, ainsi que pour faire connaître ces priorités aux chercheurs qui s'intéressent à collaborer avec le ministère. En rapport avec ces plans, le ministère a modifié et amélioré ses processus de commande de services de recherche auprès de chercheurs universitaires et privés, de façon à accroître les opportunités de mise en rapport de l'expertise en recherche et des besoins en matière de politiques.

4. Communiquer les résultats des activités de recherche

Avant l'établissement de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation, on s'était rarement penché sur les meilleurs moyens de diffuser les résultats des projets de recherche subventionnés par le ministère et sur les moyens d'avoir accès au contenu d'autres projets de recherche présentant un vif intérêt et une grande pertinence pour l'Ontario. Nous travaillons actuellement à l'élaboration de nos processus de mobilisation des connaissances en insistant sur la communication écrite et électronique, et les occasions d'interaction, de communication individuelle et de dialogue. Comme effet des travaux en cours, on constate un accroissement de la recherche sur le site Web public du ministère, qui enregistre une hausse de 50 % des consultations en 2008-2009 en regard de 2007-2009 (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/research/index.html>). De même, un site intranet du ministère, soit Research@EDU, renseigne le personnel du ministère sur toute une série de mises à jour, bases de données, documents et renseignements sur la recherche et les activités liées. L'un des buts explicites de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation est d'intensifier les interactions entre chercheurs, décideurs et éducateurs, y compris des conférences, réunions, manifestations, ateliers, colloques et autres, comme il en sera question ci-dessous.

5. Favoriser la collaboration en recherche par le réseautage et les partenariats

La Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation vise la collaboration au sein des milieux de la recherche, des politiques et de l'éducation, et aussi entre ces milieux; l'inclusion d'une grande diversité d'idées, d'approches et de personnes; la participation d'organisations et de particuliers à une démarche d'exploitation des faits en vue de l'amélioration en éducation. L'un des mécanismes de soutien du réseautage et des partenariats est le Comité ontarien de la recherche en éducation, formé il y a trois ans et qui réunit 14 personnes choisies en raison de leur expertise en éducation et en recherche et de leurs relations et réseaux au plan provincial. Les membres du comité sont des champions de l'intégration de la recherche à la pratique pour mieux soutenir l'apprentissage et le rendement des élèves. Une autre approche qui réussit très bien à stimuler la collaboration est la tenue annuelle du Colloque ontarien sur la recherche en éducation. Le colloque en est aujourd'hui à sa quatrième édition et il a connu toute une évolution. Au départ, c'était un projet visant à rassembler

des chercheurs, des décideurs et des éducateurs pour discuter d'intérêts communs en recherche; c'est maintenant une initiative qui favorise le dialogue, les partenariats et la collaboration en recherche, l'action conjointe et toute une gamme de réseaux de plan local, régional et provincial ainsi que d'interactions, tant en personne que virtuelles, par le biais des wikis et d'autres moyens technologiques.

6. Contribuer à un corpus de connaissances de plan international

Enfin, la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation du ministère, puisant à des résultats de recherche de plan local, national et international, a pris l'engagement de contribuer aux connaissances issues de la recherche. Notre approche incorpore tout au long des études et des résultats en rapport avec des questions de politiques, la mise au point de programmes, les pratiques en éducation, de même que dans le secteur des résultats de recherche et de la prise de décisions basée sur les faits (comme dans la présente communication). Le ministère, individuellement et avec ses partenaires, contribue à des conférences sur les résultats de recherche, à des communications, et à des articles, débats, manifestations et rapports divers.

Conclusions

Des défis et des frustrations accompagnent assurément toute tentative de resserrer les liens entre résultats de recherche et prise de décisions stratégiques pour toutes les parties intéressées et ces écueils sont de tous ordres : délais, ressources, intérêts, valeurs et points de vue divergents; également, il est clair que la proposition de l'engagement en faveur de démarches basées sur les faits et étayées par les résultats de recherche en éducation comporte des opportunités et des possibilités considérables. La mise à profit de ces opportunités et la création de nouvelles perspectives exigent une bonne part de réflexion sur les multiples formes d'« utilisation » des résultats de recherche, selon des buts, approches et résultats anticipés qui diffèrent.

Dans le présent article, nous nous sommes penchés sur une étude réalisée par un ministère public, le ministère de l'Éducation de l'Ontario, sur les moyens de favoriser l'exploitation des faits mis au jour par la recherche et l'évaluation. L'étude explorait les moyens d'améliorer les liens entre recherche et politiques en commençant par une analyse des projets et pratiques ayant cours actuellement. Nous avons découvert plusieurs types d'approche des projets et activités de recherche et d'évaluation, les principaux étant l'analyse documentaire, la recherche sur des questions et problèmes de politiques, le soutien des études faites par les enseignants, les études multi-sites sur les pratiques efficaces et/ou prometteuses, une plus grande insistance sur l'analyse des données et les outils d'information, de façon à bien fonder les travaux; l'évaluation de fond des politiques et des programmes. Ces approches différentes de la collecte et de l'analyse des éléments probants recourent

également tout un éventail de buts différents de cette exploitation appliquée aux mesures à prendre dans les secteurs politiques, programmes et pratique en éducation. Les objectifs visés dépassent les décisions stratégiques prises au plus haut niveau, car il s'agit des actions suivantes : élaboration poussée des programmes; examen et mise en œuvre des éléments probants; soutien des processus de planification; identification des pratiques efficaces mises en œuvre; appui des activités de développement de la capacité; diffusion de l'information et des faits en vue de diverses formes de communication et de présentation de rapports.

Les recoupements multiples des différentes formes d'exploitation, des différents types d'activités de recherche et d'évaluation et des différentes applications aux politiques, programmes et pratiques nous ont menés à conclure à la nécessité d'étendre à la fois la conceptualisation et la recherche sur la nature de la prise de décisions basée sur les faits en éducation. Lors de notre étude sur les activités de recherche actuelles au sein d'un ministère, nous en avons analysé le but et l'utilisation. Cependant, par le biais d'une recherche plus poussée et de notre propre expérience, nous avons également fait ressortir la nécessité de dépasser le cadre des projets et activités de recherche pour examiner les processus de soutien plus généraux que sont le développement de la capacité, la communication et la collaboration entre chercheurs, décideurs et éducateurs. Nous proposons donc que, pour définir plus précisément l'utilisation des résultats de recherche, on ne tienne pas compte des multiples façons dont les connaissances issues de la recherche évoluent ou non depuis la production initiale de résultats jusqu'à leur intégration aux décisions stratégiques et à la modification des pratiques en éducation, en passant par la mise en contexte, l'adaptation et l'application. De plus, toute tentative pour intensifier l'exploitation des résultats de recherche au sein du gouvernement et par son action doit tenir compte de l'éventail des modes d'utilisation, des types de recherche, des liens avec les processus stratégiques et des stades de développement des connaissances. C'est la tâche que nous avons entreprise en Ontario, comme nous l'exposons ci-dessous. Par la mise en œuvre d'une stratégie qui englobe ce qui suit : mettre en place un leadership stratégique, développer la capacité dans le secteur et au ministère, avoir accès aux résultats de recherche et les appliquer, diffuser l'information et les résultats, favoriser la collaboration par le réseautage et les partenariats, et s'engager à tenir compte des faits et à contribuer à la manière d'exploiter les résultats de recherche en vue de bien ancrer l'amélioration en éducation. Il reste beaucoup à faire, à explorer, à comprendre et à mettre en application pour établir de véritables liens entre la recherche et les politiques. Cependant, même si des défis persistent, on compte déjà des réussites et il se profile d'autres perspectives prometteuses pour ce qui est de la collaboration entre les milieux de la recherche, des décideurs et des praticiens.

Références

- Burns, T., & Schuller, T. (2007). The evidence agenda. In OECD/CERI (Ed.), *Evidence in Education: Linking Research and Policy* (pp. 15-32). Paris: OECD.
- Campbell, C., Fullan, M. and Glaze, A. (2006) *Unlocking Potential for Learning: Effective district-wide strategies to raise student achievement in literacy and numeracy*. Queen's Printer for Ontario.
- Cook, T., & Gorard, S. (2007). What counts and what should count as evidence. In OECD/CERI (Ed.), *Evidence in Education: Linking Research and Policy* (pp. 33-49). Paris: OECD.
- Cooper, A.M., Levin, B. and Campbell, C. (2009) The growing (but still limited) importance of evidence in education policy and practice. *Journal of Educational Change*.
- Davies, P. (2007). *Making a difference: working with users to develop research for policy and practice*. Paper presented at the American Educational Research Association Annual Meeting, Chicago, IL.
- Figgis, J., Zubrick, A., Butorac, A., & Alderson, A. (2001). Backtracking practice and policies to research. In *The Impact of Educational Research*, Department of Education, Training and Youth Affairs: Australia
- GSRU (2007). *Analysis for Policy*. Government Social Research Unit, HM Treasury, London.
- Hargreaves, D. H. (1999). Revitalising educational research: lessons from the past and proposals for the future. *Cambridge Journal of Education*, 29(2), 239-249.
- Honig, M. and Coburn, C. (2008) Evidence-based decision making in school district central offices: Toward a policy and research agenda. *Educational Policy*, 22 (4), 578-608.
- King, A. (2004) *Double Cohort Study*. Report to the Ontario Ministry of Education.
- Lather, P. (2004) Scientific research in education: a critical perspective. *British Educational Research Journal*. 30 (6), 759-772.
- Levin, B. (2004). Making research matter. *Education Policy Analysis Archives*, 12(56), 1-20.

- Levin, B. (2005). Improving research-policy relationships: the case of literacy. In N. Bascia, A. Cumming, A. Datnow, K. Leithwood & D. Livingstone (Eds.), *International Handbook of Educational Policy* (pp. 613-628). Dordrecht: Springer.
- Levin, B. (2006) How can research in education contribute to policy? *Review of Australian Research in Education*, 6, 147-157.
- Levin, B. (2008) *How to Change 500 Schools*. (Harvard University Press)
- Nutley, S. (2003, April 23rd-24th). *Bridging the policy/research divide: reflections and lessons from the UK*. Paper presented at the National Institute of Governance Conference, Canberra, Australia.
- Nutley, S., Walter, I. and Davies, H. (2007) *Using evidence: How research can inform public services*. (Bristol: Policy Press)
- Ontario. Ministry of Education (2008) *Energizing Ontario Education*. Queen;s Printer for Ontario.
- Ontario. Ministry of Education (2009) *Ontario Ministry of Education Research and Evaluation Strategy*. Queen;s Printer for Ontario.
- Sackett, D. L., Rosenberg, W. M., Gray, J. A. M., Haynes, R. B., & Richardson, W. S. (1996). Evidence based medicine: what it is and what it isn't. *British Medical Journal*, 312, 71-72.
- Slavin, R. E. (2002). Evidence-based education policies: Transforming educational practice and research. *Educational Researcher*, 31(7), 15-21.
- Slavin, R.E. (2004) Education Research Can and Must Address "What Works" Questions. *Educational Researcher*, 33 (1), 27-28.
- Stoll, L. (2009) Knowledge Animation in Policy and Practice: Making Connections. Paper presented to AERA.
- Weiss, C.H. (1979) The many meanings of research utilization. *Public Administration Review*, 39 (5), 426-31.
- Whitty, G. (2006). Education(al) research and education policy making: is conflict inevitable? *British Educational Research Journal*, 32(2), 159-176.